Affaires courantes

membres de la tribune de la presse parlementaire s'en sont plaint amèrement même si cette personne était très compétente et d'un commerce fort agréable, car ils estimaient que son manque d'expérience journalistique l'empêchait de comprendre les contraintes auxquelles doit faire face la tribune de la presse. Ils ont critiqué très durement cette nomination. Ils considéraient que le premier ministre aurait dû embaucher un journaliste capable de comprendre dans quel contexte ils travaillaient et de quels services ils avaient besoin. Le directeur des communications dans le cabinet d'un premier ministre est quelqu'un qui assure la liaison entre le premier ministre et des gens dont le métier est de couvrir les activités du premier ministre et du Parlement, des gens qui doivent avoir rapidement accès aux informations et qui ont besoin de certains services.

Après le changement de premier ministre en Colombie-Britannique, le premier ministre actuel a embauché un journaliste pour occuper le poste. Comme nous le savons, avant l'arrivée de M. Phillips au cabinet du premier ministre, ce poste était occupé par M. Gratton.

Il est très important que les députés comprennent qu'il s'agit d'un poste qui exige un titulaire ayant le sens du professionnalisme et comprenant comment le journalisme fonctionne au Canada. Si nous devons tenir pour acquis qu'un journaliste professionnel acceptant ce poste est marqué pour la vie et ne peut plus, comme M. Gratton l'a fait, revenir au journalisme ou accepter un autre emploi, si cette très brève partie de sa carrière prend plus d'importance que tout le reste de cette carrière qui est irréprochable et a été ponctuée de prix de journalisme, cela aura des répercussions très regrettables sur la capacité des gouvernements de recruter les gens du plus haut calibre pour les servir. Par conséquent, je crois qu'il incombe à ceux qui critiquent le choix de M. Phillips de prouver que celui-ci ne peut pas s'acquitter des fonctions de ce poste de facon détachée.

Je souligne que pendant qu'il était commissaire adjoint à la protection de la vie privée, il a contribué à la préparation du rapport très critique à l'endroit du gouvernement sur le dépistage des drogues. M. Phillips n'a eu aucune difficulté à adopter un point de vue indépendant dans la préparation de ce rapport. À moins que les députés n'aient de bonnes raisons pour prétendre que M. Phillips est incapable de trouver ce degré d'indépendance. . .

• (1540)

M. Gauthier: Ses antécédents sont loin d'être excellents. Voyez ce qu'il a fait durant les élections. Il était à la solde du Parti conservateur, et vous le savez.

Mme Campbell (Vancouver-Centre): Lorsqu'il travaillait au cabinet du premier ministre, il était loyal envers son employeur et il accomplissait son travail. Il a fait effectivement une excellente carrière journalistique et ses collègues journalistes reconnaissent ses mérites. Il est maintenant passé à une autre étape de sa carrière.

M. Milliken: Continuez de le faire progresser ainsi!

M. Gauthier: Envoyez-le au Sénat.

Mme Campbell (Vancouver-Centre): Je suis désolée, mais le parti du député a déjà comblé pratiquement tous les postes au Sénat, et il n'y a donc plus de place.

M. Gauthier: Il y a 12 vacances.

M. McDermid: Il en a du culot de parler de gens à la solde d'un parti.

Mme Campbell (Vancouver-Centre): Je voudrais faire remarquer qu'à l'instar du titulaire actuel, il est non seulement très au courant de la façon dont les journalistes doivent aborder les renseignements devant être entourés du plus grand secret, mais qu'il comprend aussi très bien le point de vue du gouvernement, et je suis persuadée que cela lui permettra de très bien s'acquitter de sa tâche.

Il est extrêmement déplaisant d'entendre les députés attaquer la réputation de quelqu'un. Comme je l'ai précisé hier, le parti du député de Burnaby—Kingsway n'a pas vraiment espoir de former un jour le gouvernement, mais ceux qui siègent directement en face de moi caressent cet espoir. La capacité du gouvernement de s'assurer les services d'experts, d'inviter des gens, dont beaucoup acceptent d'importantes réductions de salaires afin de servir la population, sera moindre, si tous ceux qui viennent travailler pour un gouvernement doivent automatiquement être accusés d'être à la solde de ce gouvernement.

M. Gauthier: Il travaille pour le Parlement et non pour le gouvernement. C'est là la question.

Mme Campbell (Vancouver-Centre): Je parle du passage de M. Phillips au cabinet du premier ministre. Si tous ceux qui acceptent de travailler pour un gouvernement doivent être qualifiés de partisans de ce gouvernement, le nombre de gens disposés à offrir leurs services sera très